

Atteindre l'autonomie alimentaire dans les exploitations d'élevage

La recherche de l'autonomie alimentaire dans les exploitations laitières est une question de plus en plus récurrente, que ce soit pour les éleveurs ou pour ceux qui les accompagnent. Or, les effets d'une telle recherche sur l'organisation du travail sont encore peu connus. Dans le cadre du projet MOUVE, une étude a été menée dans le Livradois-Forez afin d'éclairer cette problématique. Une série d'enquêtes a ainsi révélé les changements dans l'organisation du travail occasionnés par une transition vers l'autonomie alimentaire dans des exploitations de bovins laitiers.



L'amélioration de l'autonomie passe par une réorientation des élevages vers un fonctionnement plus herbager.

La recherche d'autonomie alimentaire dans les exploitations laitières est une question très actuelle pour les éleveurs et les structures qui les accompagnent. L'autonomie permet de réduire les coûts de production dans un contexte où les cours des matières premières sont volatiles et où la réorganisation des filières aval nécessite d'être compétitif. Dans les élevages, les effets d'un mouvement vers une meilleure autonomie alimentaire sur le travail sont peu connus. Or, le travail occupe une place grandissante dans les

réflexions autour de l'agriculture et de l'élevage laitier plus particulièrement. Ainsi cette étude, menée dans le cadre du projet de recherche ANR MOUVE (cf. encadré), a porté sur les réorganisations du travail qui ont lieu lorsque des éleveurs laitiers souhaitent améliorer leur autonomie alimentaire. Elle vise à mieux comprendre les conséquences de changements de systèmes fourragers allant vers une meilleure autonomie alimentaire sur le travail des éleveurs. Ce travail a été réalisé dans la Vallée de l'Ance, située au sud-est du

Parc Naturel Régional du Livradois-Forez.

Des enquêtes auprès d'experts et d'éleveurs laitiers

Des enquêtes ont été réalisées auprès de 8 experts appartenant à 6 structures de développement de la région (1). Les experts ont été interrogés sur leur posi-

(1) Chambre d'agriculture, Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Syndicat Interprofessionnel de la Fourme d'Ambert, Contrôle Laitier, Réseau Foncier, Institut de l'Elevage.

Les interactions Elevage et Territoire dans la mise en mouvement de l'intensification écologique

tionnement par rapport à la question de l'autonomie alimentaire et les pratiques qu'ils connaissent ou qu'ils participent à mettre en œuvre pour améliorer l'autonomie des exploitations. Des enquêtes ont également été réalisées auprès de 7 éleveurs laitiers en recherche d'autonomie alimentaire afin : de retracer la trajectoire de l'exploitation, c'est-à-dire son évolution depuis l'installation de l'éleveur, d'identifier les changements de pratiques et les réorganisations du travail liées à la recherche d'autonomie alimentaire (charges, répartition des tâches entre travailleurs, ressenti, etc.).

L'autonomie alimentaire, une voie d'évolution des exploitations d'élevage

Pour les experts rencontrés, l'autonomie alimentaire est un moyen pour améliorer les performances économiques des exploitations d'élevage en limitant, entre autres, les dépenses nécessaires pour alimenter le troupeau. Elle participerait à maintenir de façon plus durable les éleveurs dans le Livradois-Forez et à y conserver une activité économique. Elle aurait alors pour effet d'entretenir un certain dynamisme dans ces milieux ruraux et de conserver un tissu rural constitué de commerces,

L'objectif du projet de recherche ANR MOUVE est de comprendre et rendre compte des conditions, des formes possibles et des implications d'une intensification écologique des systèmes d'élevage à l'échelle des territoires.

L'intensification écologique se définit par l'action de produire plus de denrées d'origine animale par unité des surfaces mobilisées pour l'élevage, en s'appuyant sur les processus et fonctionnalités des écosystèmes.

Le projet se base sur une analyse comparative de territoires d'élevage extensif contrastés en France (Livradois-Forez, Pyrénées, Vercors) et au Sud (Pampa uruguayenne, Amazonie brésilienne, Sahel sénégalais, Arganeraie marocaine, arrière-pays méditerranéen).

d'habitations... L'autonomie, car elle nécessite une meilleure valorisation des surfaces, limiterait également les phénomènes d'enfrichement et de fermeture du paysage, deux problèmes récurrents dans le Livradois-Forez.

Le principal déterminant de l'autonomie dans les élevages du Livradois-Forez est l'altitude. Dans les zones d'altitude, l'herbe est dominante tandis que le maïs est le fourrage principal dans les zones de faible altitude. Le niveau d'autonomie des élevages est plutôt bon dans le Livradois-Forez. En revanche, l'autonomie est atteinte au prix d'efforts pour compenser les fortes contraintes liées à un morcellement de cette zone et surtout à une atomisation des parcelles. L'amélioration de l'autonomie alimentaire passe par une réorientation des élevages vers un fonctionnement plus herbager, impliquant

différentes modifications dans le travail : durées plus élevées car demandant une gestion plus fine de l'herbe, mais aussi plus de technicité.

Une transition « par étape » vers l'autonomie alimentaire

Certains éleveurs font le choix volontaire d'améliorer l'autonomie alimentaire de leur troupeau, tandis que certains la voient comme résultante de changements initiés pour d'autres raisons. Quel que soit le cheminement suivi par les éleveurs, l'autonomie est d'abord motivée par des raisons économiques : produire coûte moins cher qu'acheter. L'autonomie permettrait également de réduire la sensibilité des exploitations aux aléas climatiques. En effet, assurer la constitution de stocks suffisants, même les années sèches, permet de ne pas être dépendant des

Tableau 1.

Les différentes pratiques recensées pour améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage

Gestion du pâturage	Gestion des ressources herbagères	Gestion des récoltes	Ateliers animaux/ cultures	Gestion du parcellaire
Faire pâturer des parcelles inexploitées par des animaux d'élevage pour libérer les parcelles pouvant être mécanisées	Implanter des mélanges prairiaux type mélanges suisses et des luzernes	Multiplier le nombre de coupes (recours à l'enrubannage, voire au séchage en grange)	Introduire d'autres ateliers animaux pour favoriser la complémentarité des troupeaux (fertilisation, pâturage refus...)	Reconfigurer le parcellaire pour regrouper des parcelles
Pratiquer l'estive pour les animaux d'élevage afin de libérer des parcelles pour faire du stock	Mieux fertiliser les prairies permanentes pour en tirer le meilleur parti	Choisir le stade de récolte optimal pour favoriser la qualité du fourrage afin d'économiser sur la complémentarité	Introduire des céréales	Reconfigurer l'assolement pour limiter les déplacements d'animaux
Pâturage tournant			Introduire du maïs ensilage	

Tableau 2

La transition vers l'autonomie alimentaire découpée en différentes phases

Phase de la transition	Événement marquant	Durée moyenne
Pré-développement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Période de réflexion précédant les changements de pratiques. ■ Prise de conscience de la nécessité de modifier le système pour le sécuriser ou l'adapter aux conditions de son évolution future (préparation d'une installation, achats à l'extérieur devenus coûteux, répercussions importantes de sécheresses sur l'exploitation) 	1,8 an
Décollage	<ul style="list-style-type: none"> ■ Changements de pratiques avec introduction d'un nouveau type de fourrage (maïs ensilage, prairies temporaires), modification des méthodes de récoltes (arrêt de l'ensilage au profit de l'enrubannage) 	2 ans
Accélération	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuite et approfondissement des changements initiés ■ Augmentation de la taille de la structure dans certains cas 	7,5 ans
Stabilisation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Confirmation de la résistance du système à des aléas économiques ou climatiques (par exemple sécheresse 2011 passée sans porter préjudice aux stocks) 	/

prix élevés pratiqués dans ce type de situation.

Au sein de la trajectoire de chaque exploitation étudiée, la période de transition vers l'autonomie a été extraite. Deux types de transition, selon la nature des changements de pratiques réalisés dans les élevages, ont été identifiés :

- une transition vers l'amélioration de la conduite de l'herbe avec l'introduction de nouveaux types de prairies temporaires,
 - une transition vers plus de maïs avec l'introduction de l'ensilage de maïs.
- La période de transition peut être découpée en 4 phases caractérisées par des changements de pratiques, des justifications et des durées différentes. La durée des changements est longue entre le début des réflexions, les premiers changements de pratiques et l'approfondissement des changements initiés (durée moyenne de 10 ans).

Transition vers plus d'herbe : les changements occasionnés

Dans le cas d'une transition motivée par l'introduction de nouveaux types de prairies temporaires, les objectifs sont variés : améliorer l'autonomie alimentaire en azote de l'exploitation, réduire les charges en intrants et

réduire la sensibilité du système fourrager aux aléas climatiques (luzernes moins sujettes aux variations de rendement en cas de sécheresse).

Ces objectifs impliquent des changements qui sont de l'ordre des pratiques agricoles :

- Amélioration de la technicité sur l'herbe et les céréales.
- Introduction des prairies temporaires multi-spécifiques et remise en rotation des surfaces en culture. Augmentation régulière de la surface semée avec ces mélanges.
- Conversion à l'agriculture biologique pour valoriser économiquement leur mode de production 'que les éleveurs jugent plus respectueux de l'environnement car moins de recours aux intrants chimiques pour entretenir les parcelles.

Des changements dans l'organisation du travail sont également notables :

- Réduction de la charge globale de travail : impact positif sur la structuration des sols, leur fertilisation et la gestion des adventices. Les prairies implantées permettent de simplifier la conduite des céréales et donc de diminuer le nombre de passages sur celles-ci.
- Pas de nouvelle période de récolte

avec les prairies multi-spécifiques (par rapport à la culture de maïs) et diminution du stress lié aux récoltes car elles seraient moins sensibles au stade de récolte.

- Modification de la répartition du travail de récolte sur la journée : travail plus tôt le matin et/ou plus tard le soir pour éviter de perdre les feuilles de la luzerne.
- Moins de travail avec la conversion à l'agriculture biologique car arrêt complet de la fertilisation azotée et du désherbage chimique, ce qui représente moins de passages.

- Diminution de la sensibilité de l'exploitation aux aléas climatiques et donc réduction du stress.

Transition vers plus de maïs : changements de pratiques et dans le travail

Dans le cas de l'introduction de l'ensilage de maïs pour atteindre l'autonomie alimentaire, d'autres objectifs sont visés : intensification de la production

“ Tous les éleveurs connaissent, au début de leur transition vers l'autonomie alimentaire, une phase d'augmentation de la charge de travail. ”



Photo

L'objectif du projet MOUVE est de produire des connaissances sur l'intensification écologique de l'élevage d'herbivores.

fourragère et animale et gain de productivité.

Dans les pratiques agricoles, les changements sont ici liés à :

- l'accroissement de la surface en maïs ensilage,
- la simplification de la conduite des céréales, en particulier pour la préparation des sols, délégation de certaines tâches (semis par exemple).

Dans l'organisation du travail, les changements occasionnés relèvent de :

- La charge supplémentaire en travail et nouvelles périodes de travail (semis, travail du sol, chantiers d'ensilage) liés à de nouveaux chantiers (récoltes, semis, etc.). Surcharge en travail atténuée par la simplification de la conduite des céréales et des modifications dans les ressources (parcellaire, matériel, main-d'œuvre) permettant d'optimiser le temps de travail : faire plus de surface dans le même temps.
- La diminution du stress lié aux aléas climatiques car gestion plus simple et plus mécanique du maïs par rapport à l'herbe.

En conclusion

Cette étude a donc permis de produire des connaissances sur deux types de changements du système fourrager identifiés comme favorables à l'autonomie alimentaire : l'introduction de maïs et l'implantation de prairies multi-spécifiques.

Les dynamiques d'évolution de la charge en travail semblent être identiques dans toutes les exploitations. En effet, tous les éleveurs connaissent au début de leur transition vers une meilleure autonomie alimentaire une phase d'augmentation de la charge de travail, suscitée par la mise en place de pratiques nouvelles ou par la nécessité pour les travailleurs de produire plus.

Afin de pallier ces problèmes, différentes solutions peuvent être mises en œuvre, telles que la délégation du travail, la conduite des surfaces ou du troupeau, l'arrêt d'une activité... Les éleveurs ressentent tous à l'issue de ces transformations dans leur travail une diminution de leur stress, en particulier lié aux aléas climatiques, qui était un des objectifs des changements opérés.

En revanche, les temporalités de ces modifications sont différentes selon les types de transitions. En effet, dans les exploitations ayant fait le choix d'évoluer vers un système plus herbager, le travail est un élément déclencheur des réflexions menées. Les premiers changements sont effectués pour réduire le temps de travail, étaler la charge de travail pendant l'année, et supprimer les pics de travail. En revanche, pour les éleveurs ayant évolué vers le maïs, il n'a pas été observé de suppression de pics de travail ou d'étalement de la charge de travail. Le travail a diminué ponctuellement, principalement lors des périodes jugées trop chargées, par le biais d'une hausse de la délégation ou de la simplification de la conduite des surfaces. ●

Nathalie Hostiou
Inra SAD - UMR Métafort

Marie Taverne
IRSTEA - UMR Métafort

Matthieu Bouchon
AgroSup Dijon - UMR Métafort

Contact : Nathalie Hostiou - Tél. : 04 73 62 48 02
- nhostiou@clermont.inra.fr